

projet et sur sa rentabilité, après toutes les déclarations faites par les membres du gouvernement, selon lesquelles des études complètes et exhaustives avaient été faites par des fonctionnaires des ministères intéressés, devons-nous maintenant en conclure que ce nouvel Office parviendra plus facilement à convaincre le gouvernement que de tels projets doivent être entrepris sans délai, afin de continuer à améliorer le niveau de vie de la région atlantique?

J'aimerais adresser une autre question au ministre du Revenu national. En 1944, lors de la création de la commission Gordon, le premier ministre St-Laurent a invité les gens de la région de l'Atlantique à se concerter et à présenter des propositions capables de provoquer l'expansion économique de la région, afin d'y faire régner un niveau de vie à peu près égal à celui de la moyenne nationale. Les gens des provinces de l'Atlantique ne pouvaient s'abstenir de relever pareille invitation.

Au cours de son exposé, le ministre a fait mention de la création du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. C'est bien vrai que les représentants du gouvernement, du commerce, de l'industrie, des institutions culturelles et financières se sont immédiatement concertés et ont créé le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, connu sous le sigle de CEPA. Depuis sa fondation en 1954, le Conseil, qui groupe des hommes d'affaires représentant presque tous les secteurs du commerce et de l'industrie de la région de l'Atlantique, s'est surtout occupé d'élaborer des programmes à long terme. Ce groupe devait bien connaître les problèmes et les besoins de notre région, et offrir, à l'occasion, de nouvelles formules adaptées à la nature particulière de nos besoins.

Le nouveau président du CEPA, désigné en septembre dernier, mise fort sur l'Office d'expansion économique de la région atlantique qu'on projette de créer. Sous sa direction, le CEPA, qui comprend un bureau de 29 gouverneurs, s'est fixé comme objectif de bien faire comprendre les besoins de la région aux habitants des provinces de l'Atlantique mêmes et à la population canadienne tout entière. On espère que le personnel du nouvel Office fournira sa collaboration, qu'il n'épargnera aucun effort pour stimuler davantage nos gens et simultanément, pour faire comprendre au reste du Canada que notre régime de transports et d'impôts, nos tarifs douaniers et les programmes fiscaux du gouvernement fédéral nuisent aux intérêts et au bien-être général de la région de l'Atlantique.

[M. Robichaud.]

Les tenants du gouvernement ont fait savoir que l'Office d'expansion économique de la région atlantique s'occupera surtout de planification. C'est ce qu'a déclaré à Halifax, le 16 novembre dernier, le ministre des Travaux publics. Pour sa part, au cours de la dernière campagne électorale, le premier ministre a fait observer:

...l'office envisagé se composera de gens qui connaissent bien les problèmes des provinces de l'Atlantique. Ils seront chargés d'étudier ces problèmes et de faire des recommandations au gouvernement.

Peut-être le CEPA n'est-il pas tout à fait considéré comme un conseil d'expansion, mais il faut cependant reconnaître qu'il a coordonné et favorisé la mise en valeur de la région de l'Atlantique. Ayant été au pouvoir pendant cinq ans et demi, le gouvernement doit maintenant reconnaître que le chômage frappe, en moyenne, un ouvrier sur dix dans la région de l'Atlantique, tandis que la moyenne nationale, pour la dernière période quinquennale, est de 5½ à 6 p. 100. Dans le rapport qu'il a rendu public en février 1961, le professeur Cairncross, qui vient de terminer une étude sur l'expansion économique des provinces de l'Atlantique, déclare ce qui suit:

C'est surtout le gouvernement fédéral qui doit élaborer des lignes de conduite visant à supprimer le retard de l'expansion économique des provinces de l'Atlantique.

Ceci dit, monsieur le président, j'aimerais poser une autre question au ministre du Revenu national. Le ministre veut-il bien avouer à présent que le gouvernement, au cours de ses cinq années et demie de mandat, n'a pas donné suite aux vœux du CEPA, qui le pressait de favoriser le développement de la région de l'Atlantique? En outre, quelle assurance est-il maintenant en mesure de fournir à la Chambre...

L'hon. M. Flemming: Voulez-vous que je vous réponde tout de suite?

M. Robichaud: Non, mon temps de parole est limité. J'accueillerai volontiers une réponse, mais les tenants du gouvernement savent sans doute que mon temps de parole est restreint.

Je voudrais poser une autre question au ministre. Qu'est-ce qui nous assure que le gouvernement est disposé à adopter de nouvelles lignes de conduite capables de supprimer le retard dont souffre l'expansion économique de la région de l'Atlantique? L'Office d'expansion économique de la région atlantique ne devrait pas seulement jouer un rôle passif. Il devrait posséder les attributions requises pour prendre des mesures constructives, pour faire entreprendre des relevés, de sa propre initiative, et pour formuler des instances. Pour